



C

Madame Odette TURE

Vice Présidente

Formation Personnes âgées

CDCA du Cher

CABINET DU PRÉSIDENT

Directeur de Cabinet

Tél. 02 48 27 80 90

yann.archimbaud@departement18.fr

Réf. CAB/YA/JB/2020

18006 BOURGES CEDEX

Bourges, le 3 juin 2020

Madame,

J'ai pris bonne note de votre récent courrier au sujet de la crise sanitaire que nous venons de traverser et ses conséquences pour notre Département du Cher et en particulier son impact sur les personnes âgées et dépendantes.

Au cours des derniers mois, le Conseil départemental a toujours été aux côtés des plus fragiles, pour les accompagner, les aider, les épauler. Cela était d'autant plus vrai lors de ces quelques semaines de confinement que nous venons de traverser, et demeure aujourd'hui le cas, plus que jamais.

Nous poursuivons nos missions de solidarité territoriale et sociale en intervenant là où nous sommes attendus. Mais aujourd'hui, nous avons aussi le devoir d'aller de l'avant, d'impulser une nouvelle dynamique car nous croyons plus que jamais en l'avenir de notre département du Cher et en sa capacité collective à relever les défis qui nous attendent.

Cette pandémie, nous a contraints à des adaptations successives pour faire face aux actions incontournables de notre Collectivité .

Au nom de tous les élus du Conseil départemental, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui étaient en première ligne lors de cette pandémie, qui dans notre département a particulièrement affecté les EHPAD. Merci aux soignants de tous degrés et à tous ceux qui ont courageusement affronté le risque pour assurer notre quotidien presque normal (services publics, commerces locaux, éboueurs, artisans, agriculteurs...).

Qu'avons-nous fait pendant cette crise ?

Notre action a été multiple et innovante. Je citerai la dotation de 100 000 masques alternatifs lavables pour la population départementale ; la participation à la distribution de l'aide alimentaire lors du confinement, en partenariat avec la banque alimentaire, pour les familles en difficulté ; la participation à hauteur d'1 million

d'euros pour favoriser la relance des travaux publics dans les communes ; la création d'un fond de secours pour aider les associations les plus en difficulté avec une attention particulière pour les associations d'aide à domicile ; mais aussi une aide au tourisme, un secteur très pénalisé, avec l'initiative du « repos des héros »...

Par ailleurs, la proximité de l'échelon départemental constitue un atout majeur pour maintenir le lien et la qualité de services prodigués tant à nos aînés qu'aux personnes en situation de handicap.

Les personnes âgées en perte d'autonomie, quel que soit leur mode d'accompagnement, ont fait l'objet d'une attention de tous les instants, encore plus en cette période de crise. Dans le respect des conditions les plus strictes de sécurité et de protection, nous avons tenté avec nos partenaires institutionnels et associatifs, de leur procurer une vie sociale autant que possible, pour ne pas les laisser sombrer dans l'ennui et l'isolement.

Par ailleurs, les allocations APA et PCH ont toujours été versées dans les délais normaux afin de ne pas pénaliser des populations déjà fragilisées

Enfin, au quotidien, j'ai suivi scrupuleusement l'évolution de la pandémie dans les EHPAD du Département en me tenant informé des situations particulières. J'ai à maintes reprises témoigné mon soutien aux responsables de ces structures en apportant là où cela était nécessaire, l'aide logistique du Conseil départemental (masques, gel, autres EPI, ...)

Comme vous le voyez le confinement n'a pas bloqué la chaîne d'action du Conseil départemental et nous avons tenté au mieux d'accompagner les plus fragiles dans cette période difficile. Nul doute cependant que sur le plan économique et social, le pire est peut-être à venir avec le risque à court terme de voir grimper le chômage, entraînant un regain des demandes de rSa et les difficultés sociales en tous genres. Il faut mentalement se préparer à cette éventualité.

Quoi qu'il arrive, le Conseil départemental assumera ses responsabilités et sera encore aux multiples rendez-vous qui l'attendent.

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos interrogations et demeurant à votre disposition pour de plus amples précisions, , je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Michel AUTISSIER
PRÉSIDENT

